





## **AVIS DE CONVOCATION**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

## SAMSE

LE JEUDI 7 MAI 2015 A 14 HEURES

AU SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ 2 RUE RAYMOND PITET 38100 GRENOBLE





















































## **SOMMAIRE**

Avis de convocation et ordre du jour	4
Comment participer à l'Assemblée	5
Comment remplir votre formulaire	7
Gouvernement d'entreprise	8
Exposé sommaire de la situation et de l'activité de la société	14
Tableau des résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	17
Présentation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte	18
Projet de résolutions	20
Demande d'envoi de documents	25

#### SAMSE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance Au capital de 3 458 084 € Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble 056 502 248 RCS Grenoble

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société SAMSE sont convoqués le

#### Jeudi 7 Mai 2015 à 14 heures, en Assemblée Générale Mixte Au siège social de la société

pour délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous.

#### ORDRE DU JOUR

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2014
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2014
- Affectation du résultat et fixation du dividende
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées ; approbation et ratification de ces conventions
- Nomination de Monsieur Marc Sint Nicolaas en qualité de membre du Conseil de Surveillance
- Fixation du montant annuel des jetons de présence alloué aux membres du Conseil de Surveillance
- Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée aux dirigeants mandataires sociaux, au titre de l'exercice clos
- Autorisation d'achat par la société de ses propres actions

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Autorisation d'annulation d'actions rachetées

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Pouvoirs pour formalités.

## COMMENT PARTICIPER A L'ASSEMBLEE

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut participer personnellement à l'Assemblée, s'y faire représenter ou voter par correspondance, dès lors qu'il justifie de cette qualité.

Toutefois, pour être admis à assister à cette Assemblée, voter par correspondance ou se faire représenter :

- l'actionnaire propriétaire d'actions nominatives devra être inscrit dans les comptes nominatifs tenus pour la société par son mandataire, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée, à zéro heure, heure de Paris,
- l'actionnaire propriétaire d'actions au porteur devra être enregistré au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris. L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité sera constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration.

L'actionnaire peut obtenir le formulaire unique susvisé sur demande adressée par lettre simple à son intermédiaire financier ou au service des Assemblées de la société, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, CS 70020, 38030 Grenoble Cédex 2.

#### MODALITES DE PARTICIPATION A L'ASSEMBLEE

#### Vous désirez assister à l'Assemblée

Vous devez vous présenter dans la salle de réunion, au bureau d'émargement, muni d'une carte d'identité, pour la signature de la feuille de présence.

#### Vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée

Vous pouvez utiliser le formulaire, choisir l'une des trois possibilités suivantes :

- voter par correspondance.
- vous faire représenter par votre conjoint, par le partenaire avec lequel vous avez conclu un pacte civil de solidarité ou par tout autre actionnaire,
- donner pouvoir au Président.

L'actionnaire désirant utiliser l'une des trois possibilités ci-dessus pourra :

- pour l'actionnaire nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, à l'adresse suivante : SAMSE, Service des Assemblées, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, CS 70020, 38030 Grenoble Cédex 2,
- pour l'actionnaire au porteur : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, obtenu auprès de l'intermédiaire qui gère ses titres, à compter de la date de convocation de l'Assemblée. Le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration accompagné d'une attestation de participation délivrée par l'intermédiaire financier devra être renvoyé à l'adresse suivante : SAMSE, Service des Assemblées, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, CS 70020, 38030 Grenoble Cédex 2.

Pour être pris en compte, les formulaires de vote par correspondance devront être reçus par le service des Assemblées de la société, au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée.

L'actionnaire pourra se procurer, dans les délais légaux, les documents prévus aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce par demande adressée au service des Assemblées de la société, à l'attention de Martine VILLARINO, 2 rue Raymond Pitet, CS 70020, 38030 Grenoble Cédex 2.

L'actionnaire pourra également notifier la désignation et/ou la révocation d'un mandataire par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- pour l'actionnaire nominatif, en envoyant un e-mail à l'adresse électronique suivante : <u>service-assemblees@samse.fr</u> en précisant ses nom, prénom et adresse ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué ;
- pour l'actionnaire au porteur, en envoyant un e-mail à l'adresse électronique suivante : service-assemblees@samse.fr en précisant ses nom, prénom et adresse ainsi que les nom et prénom du mandataire désigné ou révoqué. La notification devra être accompagnée de l'attestation de participation émise par l'intermédiaire dépositaire des titres ainsi que d'un justificatif d'identité.

Seules les notifications de désignation ou de révocation de mandat pourront être envoyées à l'adresse électronique susvisée, toute autre demande ou notification portant sur un autre objet ne pourra être prise en compte et/ou traitée.

## COMMENT REMPLIR VOTRE FORMULAIRE

- Droit de vote double au nominatif pour les actionnaires inscrits au nominatif depuis

en bas du formulaire.

au moins 2 ans. - Droit de vote simple - Pour voter par correspondance UMPORTANT : avant di evercer votre choix, veullez prendre connalissance des instructions altuées au verso / Before selecting, please see instructions on reverse side

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISE, MORCIR COMME CETI-LA DU LES CASES CORRESPONDANTES, DATER ET SICHER AU BAS DU FORMULABLE I WINCHEVER OPTION IS USED, SIADE BOX(ES), LIKE THIS IS DATE AUDISON AT THE FORTON OF THE FORMULABLE INCLUDED AND A CONTROL OF THE FORMULABLE INCLUDED AND A CO ou par procuration, J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes / I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified belo cocher CADRE RESERVE A LA SOCIETE I For Company's use only la case B. ASSEMBLEE GENERALE MIXTE Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance Convoquée le 7 mai 2015 à 14 heures Siège Social - 2 Rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble Au capital de 3 458 084 € Siège social : 2 Rue Raymond Pitet COMBINED GENERAL MEETING To be held on May 7th 2015 at 02.00 pm at the registered office - 2 Rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble 056 502 248 RCS Grenoble JE DONNE POUVOIR A : cf. au verso renvoi (4) JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I VOTE BY POST Cf. au verso renvoi (2) - See reverse (2) I HEREBY APPOINT see reverse (4 - Soit voter par Cf. au verso renvoi (3) Je vote OUI à tous les projets de résolutions présentés ou agréès par le Consei d'Administration ou le Directoire ou la Gérance, à IEXCEPTION de ceux que le signale en noiroissant comme cette la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING See reverse (3) correspondance. Cocher la case. the box of my choice - like this Eventuellement. ATTENTION: S'il s'agit de titres au porteur, les prése directement retournées à votre banque. noircir les cases i i CAUTION : If it is about bearer securities, the p des résolutions 11 15 0 G qui ne recueillent 20 0 pas votre adhésion, dater et signer 33 0 0 en bas du formulaire. 45 43 42 ois amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée / le case amendement or neur . Je donne pouvoir au Président de l'AG. Ge voter en mon nom . Il apport et c'hannan of he ... Je mabatens (distrations équivant la un vota conte) . Il sezant norwerdig le opcivient be a ... Je donne procuration (cf. au vesco renvoil 4) à M., Mare ou Mire Raision Sociale , pour voter en mon nom / I appoir (sez evertes (e)) list, the sor Mira Carporate Naria to vota on my t. Pour étra prise en considération, toute formula de parvant au plus tard : in code 1 be consideration, toute formula de l'archere de l' 4 mai 2015 / May 4th 2015 à/to SAMSE A l'attention de Martine VILLARINO - Soit vous faire représenter Quel que soit votre - Soit donner pouvoir par votre conjoint ou par un choix, n'oubliez pas au Président. autre actionnaire (personne de dater et signer. Dater et signer en bas physique ou morale). du formulaire. Cocher la case, mentionner les nom et prénom du mandataire, dater et signer

Quel que soit le mode de participation choisi, Le formulaire complété et signé doit être retourné dans les meilleurs délais à :

SAMSE Service des Assemblées A l'attention de Martine VILLARINO 2, rue Raymond Pitet 38100 GRENOBLE

## GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

#### COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Parcours professionnel Olivier Malfait

Président Titulaire d'un Master en Finances (1983) et du MBA de l'EM Lyon, Olivier Malfait a 54 ans

débuté sa carrière comme contrôleur de gestion, puis Directeur Financier pendant sept ans. Il a rejoint le Groupe SAMSE en 1995, en qualité de Secrétaire Général du Groupe, a

été nommé membre du Directoire et Directeur Général en 2000, puis Président du

Directoire de SAMSE en janvier 2007.

Adresse professionnelle:

SAMSE

2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble

31 janvier 2014

Mandats en cours

Président du Directoire : SA SAMSE Premier mandat de Président : Président: SAS SC INV, SAS GAMAG (du 30/09/2014 au 31/12/2014)

Membre du Directoire : SA SAMSE, SA DORAS 16 janvier 2007

Membre du Conseil de Surveillance : SA BANQUE RHONE-ALPES (depuis le 22/05/14) Administrateur: SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS Dernier renouvellement:

ASSOCIES, SAS M+ MATERIAUX, SAS PLATTARD, SAS ZANON TRANSPORTS, MEDEF,

SA VAUDREY (jusqu'au 17/04/14), SAS GAMAG (jusqu'au 31/12/14)

Représentant permanent de SAMSE au Conseil d'Administration ou Comité de Expiration: Direction: SA CHRISTAUD, SAS BOIS MAURIS ODDOS, SAS MATERIAUX SIMC (jusqu'au 31 janvier 2016

28/01/2014)

Représentant permanent de SAMSE au Comité de Surveillance : SAS MATERIAUX

SIMC (depuis le 28/01/2014)

Membre du Comité de Direction : SAS BOURG MATERIAUX, SAS CELESTIN Nombre d'actions SAMSE MATERIAUX, SAS DEGUERRY-SAMSE, SAS LA BOITE A OUTILS, SAS TARARE MATERIAUX, détenues: 6 440 SAS SWEETAIR FRANCE, SAS REMAT, SAS DUMONT IMMOBILIER, SAS ENTREPOT DU

**BRICOLAGE AUBENAS** 

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président: SAS EXPOTEO (jusqu'au 10/05/11)

Directeur Général : SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 17/05/11) Directeur Général Délégué: SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 26/05/09)

Gérant : SCI DUNOYER DUMONT (jusqu'au 01/07/09), SCI DU ROUSSILLON (jusqu'au 10/11/10), SCI LE MAS (jusqu'au 10/11/10), SCI PORTE DE SAVOIE (jusqu'au 10/11/10), SCI VALMAR (jusqu'au 10/11/10), SCI SAONE (jusqu'au 10/11/10), SCI CELESTIN CHASSIEU (jusqu'au 25/01/12), SCI CHARPIEU (jusqu'au 25/01/12), SCI DU VIEUX PORT (jusqu'au

25/01/12), SCI LE BOURG (jusqu'au 25/01/12)

Co-Gérant: SCI LES BAMBOUS (jusqu'au 14/05/09), SCI LE CARREAU (jusqu'au 26/11/10) Représentant permanent de SAMSE au Conseil : SA BOIS MAURIS ODDOS (jusqu'au 01/07/10)

Membre du Comité de Direction : SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au

Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA DIJON BETON (jusqu'au 20/09/2013) Membre du Conseil de Surveillance : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 21/04/09), SA DIJON BETON (jusqu'au 20/09/2013)

Membre du Conseil de Gestion : SAS BTP DISTRIBUTION (jusqu'au 2/04/2013)

Administrateur: SA FRANCHEVILLE MATERIAUX (jusqu'au 01/01/12), SAS CPSB (jusqu'au 29/02/12), SA REMAT (jusqu'au 02/05/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12), SAS

F.D.E. (jusqu'au 24/01/13)

Parcours professionnel François Bériot

Vice-Président et Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en 1987, François Bériot intègre le Directeur Général Groupe SAMSE en 1988 comme responsable d'activité, avant d'être nommé chef d'agence en 1992 puis Directeur des Régions Savoie en 2000 et Sud Isère en 2002. En 51 ans

2006, il devient Directeur du négoce puis est nommé Vice-Président du Directoire SAMSE

en janvier 2007. Adresse professionnelle:

SAMSE

2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble

Mandats en cours

Vice-Président du Directoire et Directeur Général : SA SAMSE

Membre du Directoire : SA SAMSE, SA DORAS

Président : SAS ETS RENE DE VEYLE, SAS MCD, SAS TARARE MATERIAUX (depuis le

31/03/14)

Administrateur : SA CHRISTAUD, SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, SAS GAMAG Président et Directeur (jusqu'au 31/12/14), SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS PLATTARD, SAS Général: 16 janvier 2007

ZANON TRANSPORTS

Membre du Comité de Direction : SAS BOIS MAURIS ODDOS. SAS CELESTIN Dernier renouvellement: MATERIAUX, SAS DEGUERRY-SAMSE, SAS SWEETAIR FRANCE, SAS BOURG MATERIAUX.

SAS REMAT, SAS DUMONT IMMOBILIER

Premier mandat de Vice-

31 janvier 2014

Expiration:

31 janvier 2016

détenues: 1065

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président Directeur Général : SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)

Président: SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES (jusqu'au 02/05/12), SAS EXPOTEO

(jusqu'au 26/12/12)

Administrateur: SA BOIS MAURIS ODDOS (du 05/05/10 au 01/07/2010), SA FRANCHEVILLE Nombre d'actions SAMSE MATERIAUX (jusqu'au 01/01/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12), SA REMAT

(jusqu'au 02/05/12)

Membre du Conseil de Surveillance : SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES

(jusqu'au 21/04/09), SAS F.D.E. (jusqu'au 24/01/13)

Membre du Directoire : SASP GRENOBLE METROPOLE Hockey 38 (jusqu'au 14/12/09) Membre du Comité de Direction : SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12), SAS EXPOTEO (jusqu'au

26/12/12)

Jean-Jacques Chabanis

Parcours professionnel

56 ans

Titulaire d'un DEA Gestion obtenu en 1980, Jean-Jacques Chabanis a exercé toute sa carrière au sein du Groupe SAMSE. Après avoir été responsable d'activité libre service et troisième œuvre puis Directeur de la communication SAMSE, il est actuellement Président de LA BOITE A OUTILS.

Adresse professionnelle: LA BOITE A OUTILS

2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble

Premier mandat:

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE

Président : SAS LA BOITE A OUTILS, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT, SAS

COMPTOIR FROMENT, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE AUBENAS

Représentant permanent de LA BOITE A OUTILS, Président : SAS DEDB 31 janvier 2000

Représentant permanent de DEDB. Président : SAS DEDB MAGASINS (jusqu'au

31/12/14), SAS DEDB REMIREMONT (depuis le 14/03/14)

Dernier renouvellement:

31 janvier 2014

Co-Gérant: SCI ENTREPOT FROMENT

Membre du Comité de Direction : SAS RG BRICOLAGE, SAS ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT, SAS LA BOITE A OUTILS, SAS COMPTOIR FROMENT, SAS ENTREPOT DU

**BRICOLAGE AUBENAS** 

Membre du Comité de Surveillance : SAS DEDB (jusqu'au14/03/14) 31 janvier 2016

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Nombre d'actions SAMSE

détenues: 1357

**Expiration:** 

Président : SAS MCD (jusqu'au 18/06/09), SAS TS HABITAT (jusqu'au 01/01/12), SAS DES IDEES (jusqu'au 26/12/12)

Directeur Général : SA SAMSE (jusqu'au 31/01/10)

Directeur Général Délégué : SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 17/05/11)

Gérant: SARL COMPTOIR FROMENT (jusqu'au 21/12/12)

Administrateur: SA REMAT (jusqu'au 21/04/09), SA TC-HP (jusqu'au 09/05/12)

Représentant permanent de LA BOITE A OUTILS, Président : SAS BRICOLAGE BOIS DU

VERNE (jusqu'au 26/12/12)

Membre du Comité de Direction : SAS DES IDEES (jusqu'au 26/12/12)

Laurent Chameroy

Parcours professionnel

le 31 janvier 2010.

Mandats en cours

Adresse professionnelle:

**SAMSE** 

46 ans

2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble

Premier mandat:

31 janvier 2010

31 janvier 2014

Expiration:

Nombre d'actions SAMSE

Dernier renouvellement :

31 janvier 2016

détenues: 120

Président: SAS DUMONT IMMOBILIER (depuis le 17/04/14),

Membre du Directoire : SA SAMSE Directeur Général: SAS M+ MATERIAUX

Gérant: SARL LCFI, SARL EPPS, SCI LA PAYRE (jusqu'au 02/12/2014) Administrateur: SAS M+ MATERIAUX, SAS LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES, SAS

ETS PIERRE HENRY ET FILS, SA VAUDREY (jusqu'au 17/04/14)

Membre du Comité de Direction : SAS DUMONT IMMOBILIER, SAS GAMAG (jusqu'au

Titulaire d'un DEA Finances (1993) de l'IAE Grenoble et du D.E.S.C.F. (1993), Laurent

Chameroy a débuté sa carrière en tant qu'expert comptable stagiaire dans un cabinet

d'expertise de l'agglomération Grenobloise. Il a ensuite accompagné, pendant 12 ans, le

développement important d'un Groupe de distribution automobile en tant que Directeur

Administratif et Financier. Il a rejoint le Groupe SAMSE en février 2009 comme Directeur

Administratif et Financier et a remplacé Bernard Puel en qualité de membre du Directoire

02/12/14)

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Directeur Général: SAS FDE (jusqu'au 24/01/2013)

Administrateur: SA CPSB (jusqu'au 29/02/12), SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 02/05/12)

SAS FDE (jusqu'au 24/01/2013)

Philippe Gérard

55 ans

Adresse professionnelle :

SAMSE

2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble

Premier mandat: 31 janvier 2004

Dernier renouvellement :

31 ianvier 2014

**Expiration:** 31 janvier 2016

Nombre d'actions SAMSE

détenues: 6599

Parcours professionnel

Philippe Gérard a effectué tout son parcours professionnel au sein du Groupe SAMSE : entré en 1980, il devient assistant technico-commercial en 1985, puis chef de dépôt et responsable d'agence en 1994. Après avoir exercé la fonction de Directeur de la Région Savoie, puis en 2003, celle de Directeur de la Région Haute-Savoie, il est actuellement Directeur Commercial.

Mandats en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE

Membre du Comité de Direction : SAS BOIS MAURIS ODDOS

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Christophe Lyonnet

Parcours professionnel

Adresse professionnelle:

**SAMSE** 

2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble

Premier mandat: 16 mars 2007

Dernier renouvellement: 31 janvier 2014

**Expiration:** 31 janvier 2016

Nombre d'actions SAMSE

détenues : 250

De formation D.U.T Génie civil (diplômé en 1990), Christophe Lyonnet a intégré le Groupe SAMSE en qualité d'attaché technico-commercial en 1994. Il a ensuite exercé le poste de responsable d'agence, avant d'être nommé Directeur de la Région Savoie en 2004.

Mandat en cours

Membre du Directoire : SA SAMSE

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Président: SAS MATERIAUX DES ALPES (du 25/02/10 au 29/11/10)

Avis de convocation 2015 SAMSE

Jérôme Thfoin Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise Marketing Vente et d'un DESS CAAE, Jérôme Thfoin a réalisé 55 ans une grande partie de son parcours professionnel dans le domaine automobile, comme

Adresse professionnelle: cadre Commercial et Marketing de différentes marques du secteur et comme **SAMSE** Directeur Général de KIA AUTOMOBILES FRANCE. Il a rejoint le Groupe SAMSE en

2 rue Raymond Pitet 2001, en qualité de Directeur Commercial et Marketing puis a été nommé Directeur

38100 Grenoble Marketing et Innovation en 2012.

Premier mandat: Mandats en cours 2 ianvier 2003

Membre du Directoire : SA SAMSE

Dernier renouvellement: Administrateur: SAS ETS PIERRE HENRY ET FILS, GIE R.E.H., SAS GAMAG (du

31 janvier 2014 30/09/14 au 31/12/14)

Membre du Comité de Direction : SAS SWEETAIR FRANCE **Expiration:** 31 janvier 2016 Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Président : SAS SAMSE SOLAIRE (jusqu'au 04/06/12), SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12) Nombre d'actions SAMSE

Membre du Comité de Direction : SAS E-MAT (jusqu'au 02/10/12) détenues: 250

Administrateur: SAS GAMAG (jusqu'au 23/04/13)

#### COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Parcours professionnel Patrice Joppé

Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Américaines en 1957 et de l'ESSEC en Président 1958, Patrice Joppé est actuellement (depuis l'année 2000) Président du Conseil 80 ans de Surveillance SAMSE et Président Directeur Général de sa holding, DUMONT

> INVESTISSEMENT. Il a intégré la société SAMSE en 1961 comme Attaché de Direction, puis est devenu Directeur des Achats en 1964 et Directeur Général entre

1968 et 1974. Il a exercé le mandat de Président Directeur Général SAMSE entre 2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble

1974 et 2000.

Mandats en cours Premier mandat:

Adresse professionnelle:

**SAMSE** 

31 janvier 2000 Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE

Président Directeur Général : SA DUMONT INVESTISSEMENT Dernier renouvellement:

Administrateur: SA DUMONT INVESTISSEMENT, SA CHRISTAUD, BANQUE RHONE AG 2014

ALPES (jusqu'au 22/05/14)

Expiration: Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE, SA DORAS AG 2016

Mandats échus au cours des cinq derniers exercices

Nombre d'actions SAMSE Administrateur : SA ETS RENE DE VEYLE (jusqu'au 26/05/09), REMAT (jusqu'au

détenues: 841 10/05/11)

Membre du Comité de Direction : SAS LA BOITE A OUTILS (jusqu'au 13/05/11)

Paul Bériot Parcours professionnel

Vice-Président Diplômé HEC, Paul Bériot a débuté sa carrière comme ingénieur technico-

commercial au sein de la société IBM. Il a intégré la société SAMSE en 1970 76 ans comme attaché de Direction pendant un an puis Directeur Général adjoint jusqu'en Adresse professionnelle : 1974 et Directeur Général à compter de cette date. Entre 2000 et 2006, Paul Bériot **SAMSE** a été Président du Directoire SAMSE. Il a également dirigé la filiale de SAMSE, la

société LA BOITE A OUTILS, jusqu'en 2005.

2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble

Mandats en cours Premier mandat:

Président du Conseil de Surveillance : SA DORAS 14 mai 2007 Vice-Président du Conseil de Surveillance : SA SAMSE Dernier renouvellement: Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE, SA DORAS

AG 2014 Administrateur: SA DUMONT INVESTISSEMENT, SAS MATERIAUX SIMC (jusqu'au

28/01/2014)

Expiration: Membre du Comité de Direction : SAS LA BOITE A OUTILS AG 2016

Membre du Comité de Surveillance : SAS MATERIAUX SIMC (depuis le 28/01/2014)

Nombre d'actions SAMSE

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices détenues: 10

#### Jean-Yves Jehl de Ménorval

67 ans

Adresse professionnelle:

**SAMSE** 

2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble

Premier mandat : 31 ianvier 2000

Dernier renouvellement:

AG 2014

Expiration : AG 2016

Nombre d'actions SAMSE

détenues : 212

#### Parcours professionnel

Diplômé EDHEC, option Finances, et d'un troisième cycle Centre des Hautes Etudes de Marketing et Stratégie, Jean-Yves Jehl de Ménorval est ingénieur retraité de PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES.

#### Mandats en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE

**Administrateur**: CAISSE INTERPROFESSIONNELLE DE PREVOYANCE DES CADRES, RETRAITE / CAISSE AGIRC du Groupe MALAKOFF-MEDERIC, Centre d'informations sociales et d'actions gérontologiques «LES ARCADES» (Troyes)

Membre: Commission des Placements MALAKOFF-MEDERIC

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

#### CRH FRANCE DISTRIBUTION

Siège social : CRH FRANCE 88 Rue du Dôme 92100 Boulogne

Premier mandat : 30 juin 2011

Dernier renouvellement:

AG 2014

Expiration : AG 2016

Nombre d'actions SAMSE

détenues : 730 640

#### Mandat en cours

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

#### Khaled Bachir - Représentant permanent CRH FRANCE DISTRIBUTION

60 ans

Adresse professionnelle:

CRH FRANCE 88 Rue du Dôme 92100 Boulogne

Nombre d'actions SAMSE

détenues: 0

Parcours professionnel

Titulaire d'une maîtrise de gestion, Khaled Bachir a débuté sa carrière dans un négoce familial de l'Est de la France, dans lequel il a occupé différents postes jusqu'à la fonction de Directeur Commercial. En 1989, il a rejoint le Groupe SAINT GOBAIN en qualité de Directeur Général d'une filiale. Il a ensuite intégré POINT P au sein du même Groupe en 1995 où il a exercé différentes responsabilités, les dernières en date étant Membre du Directoire et du Comité Exécutif et Directeur Général Adjoint du Groupe POINT P. Depuis le 1er mars 2012, il préside le Groupe CRH FRANCE.

#### Mandats en cours

**Président :** CRH FRANCE, CRH FRANCE DISTRIBUTION, CRH ILE DE FRANCE DISTRIBUTION, CRH NORMANDIE DISTRIBUTION, CRH TP DISTRIBUTION

Directeur Général: SAS SC INV

Co-Gérant: LDP HOCHET, ACADEMIE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Membre du Conseil de Surveillance : SA DORAS

Représentant permanent CRH FRANCE DISTRIBUTION au Conseil de

Surveillance: SA SAMSE Administrateur: ARPEGIO

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Membre permanent du Directoire : GROUPE POINT P

#### **DUMONT INVESTISSEMENT**

Mandat en cours

Siège social :

Membre du Conseil de Surveillance : SA SAMSE

2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble

Pas de mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Premier mandat : 31 janvier 2000

Dernier renouvellement:

AG 2014

Expiration : AG 2016

Nombre d'actions SAMSE détenues : 1 942 521

#### Marie-Claude Guicherd - Représentant permanent DUMONT INVESTISSEMENT

68 ans <u>Parcours professionnel</u>

Adresse professionnelle :

383 Rue Paradis 13008 MARSEILLE

Nombre d'actions SAMSE

détenues: 792

Lauréate de l'Ecole de Notariat et titulaire du Certificat d'Etude Juridique et Fiscal, Marie-Claude Guicherd a débuté sa carrière en 1972, en qualité de Conseil Juridique, puis est devenue Avocat, lors de la fusion des deux professions en

1991.

Marie-Claude Guicherd est spécialisée en Droit des Sociétés et en Droit Fiscal.

Mandats en cours

Représentant permanent de DUMONT INVESTISSEMENT au Conseil de

Surveillance: SA SAMSE

Vice Présidente et Administrateur : Ligue contre le cancer

Gérante: SCI MARIE-NOELLE, SCI MYRIAM, SCI DOMINO, SCI GRANDE OURSE

Mandat échu au cours des cinq derniers exercices

Administrateur: SA DUMONT INVESTISSEMENT (jusqu'au 27/05/10

## EXPOSE SOMMAIRE DE LA SITUATION ET DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

#### **ACTIVITE DU GROUPE**

#### Extrait du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	2014	2013	% de var.
Chiffre d'affaires	1 195,6	1 164,0	2,7
Résultat opérationnel courant	45,6	50,9	-10,4
Résultat opérationnel	45,0	50,5	-10,8
Résultat financier	4,7	-1,5	-
Charge d'impôt	13,1	17,2	-23,7
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	3,0	3,0	1,2
Résultat net des sociétés intégrées	39,7	34,7	14,2
Dont part attribuable aux actionnaires de SAMSE	35,9	29,7	21,1

#### 1 - Chiffre d'affaires

Dans un environnement difficile, le Groupe affiche une bonne résistance de son activité avec un chiffre d'affaires de 1 195,6 M€, en progression de 2,7 % à périmètre courant et en léger retrait de 1,0 % à périmètre comparable.

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 963,4 M€, enregistrant une augmentation de 0,8 %. A périmètre comparable (retraitement notamment de l'acquisition de CO DI PLAST en avril 2014 et du rachat de huit agences situées sur la façade Atlantique en juin 2014), l'activité négoce affiche une quasi stabilité (- 0,4 %).

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage s'établit à 232,3 M€, en augmentation de 11,5 % (- 3,8 % à périmètre comparable).

Cette hausse s'explique par l'ouverture d'un nouveau magasin L'ENTREPOT DU BRICOLAGE à Aubenas (Ardèche) en février 2014 et la prise de contrôle exclusif de DEDB (4 magasins précédemment détenus en partenariat avec MR BRICOLAGE) en mars 2014.

#### Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2014	2013	% de var.
Négoce	963,4	955,7	0,8
Bricolage	232,3	208,3	11,5
Total Groupe	1 195,6	1 164,0	2,7

#### 2 - Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant se situe à 45,6 M€ en baisse de 10,4 %. Le résultat du bricolage progresse de 11,3 % prouvant à nouveau la pertinence de son concept.

Malgré une bonne maîtrise de la marge commerciale, le résultat du négoce recule de 15,6 %.

Les charges de personnel augmentent de 4,6 % en raison des récentes opérations de croissance externe mais aussi de la volonté de maintenir des équipes performantes dès que la reprise du marché s'amorcera.

Le résultat opérationnel courant intègre une augmentation significative des charges externes qui s'explique notamment par de nombreuses animations commerciales ayant contribué au bon maintien de l'activité.

Il convient enfin de signaler des dépréciations d'écarts d'acquisition à hauteur de 2,1 M€ (contre 1,1 M€ en 2013).

#### 3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel se situe à 45,0 M€, en baisse de 10,8 %.

#### 4 - Résultat financier

Le résultat financier est positif de 4,7 M€ ; il enregistre notamment un produit financier exceptionnel lié à une cession de titres financiers immobilisés générant une plus-value de 6,5 M€.

#### 5 - Résultat net des sociétés intégrées

Après une charge d'impôt qui ressort à 13,1 M€ (17,2 M€ l'année précédente) et une quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence de 3,0 M€ (identique à l'an dernier), le résultat net ressort à 39,7 M€, soit une progression de 14,2 % par rapport à l'année 2014.

#### 6 - Résultat net des sociétés intégrées - part attribuable aux actionnaires de SAMSE

Le résultat net part du Groupe ressort à 35,9 M€ en forte progression de 21,1 %.

#### FLUX FINANCIERS

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'endettement net sur les deux derniers exercices :

(en millions d'euros)		2013
Dettes financières non courantes	113,5	117,0
Dettes financières courantes	89,8	90,4
Trésorerie active	-57,1	-53,1
Endettement net	146,2	154,3

#### **ACTIVITE DE SAMSE**

#### Extrait du compte de résultat (données sociales)

(en millions d'euros)	2014	2013	% sur 1 an
Chiffre d'affaires	509,2	487,8	4,4
Résultat d'exploitation	17,1	18,9	-9,8
Résultat financier	6,6	7,4	-10,8
Résultat exceptionnel	1,6	-1,6	196,6
Participation	0,8	0,6	31,9
Impôt sur le résultat	7,6	6,1	25,3
Résultat net	16,9	18,0	-5,9

Le chiffre d'affaires réalisé par SAMSE sur l'exercice 2014 s'élève à 509,2 M€ contre 487,8 M€ en 2013, ce qui représente une hausse de 4,4 %.

Le résultat d'exploitation est en recul de 9,8 %, à 17,1 M€ en 2014 contre 18,9 M€ en 2013. Les produits d'exploitation se situent à 524,3 M€ et les charges à 507,2 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, est en baisse par rapport à 2013.

Le résultat exceptionnel qui était négatif de 1,6 M€ en 2013 ressort positif à 1,6 M€ pour l'exercice.

Après une participation des salariés de 0,8 M $\in$  et un impôt sur les bénéfices de 7,6 M $\in$ , le résultat net s'établit à 16,9 M $\in$ , en baisse de 5,9 % par rapport au résultat 2013.

#### PERSPECTIVES D'AVENIR

Le Groupe souhaite conserver la priorité à la dynamique commerciale tout en se consacrant à l'amélioration de la rentabilité des récentes opérations de croissance externe.

Un protocole d'acquisition a été signé en septembre 2014 pour le rachat des 45 % d'intérêts minoritaires de DORAS (58 points de vente principalement en Bourgogne Franche-Comté) actuellement détenus par CRH FRANCE. Le prix d'acquisition a été fixé à 36,6 M€. Le Groupe SAMSE reste en attente de la décision de l'Autorité de la Concurrence.

Par ailleurs, depuis la signature en septembre dernier du protocole de rapprochement à long terme avec le Groupe CRH, les deux entreprises travaillent à la mise en place de synergies.

# TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

#### En euros

Date d'arrêté	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE						
Capital social	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 442 087
Nombre d'actions						
- ordinaires	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 458 084	3 442 087
- à dividende prioritaire	0	0	0	0	0	0
Nombre maximum d'actions à créer						
- par conversion d'obligations	0	0	0	0	0	0
- par droit de souscription	0	0	0	0	0	19 309
OPERATIONS ET RESULTATS						
Chiffre d'affaires hors taxes	509 166 519,79	487 817 922,74	486 000 213,20	482 782 676,36	423 227 843,57	405 837 444,53
Résultat avant impôt, participation,						
dot. amortissements et provisions	44 560 878,19	38 177 372,73	38 263 594,19	39 001 460,77	35 055 495,21	31 348 414,59
Impôts sur les bénéfices	7 625 854,00	6 084 332,00	5 525 927,00	6 950 029,00	4 922 582,00	3 403 831,00
Participation des salariés	774 113,00	586 956,00	591 610,00	1 117 380,00	998 826,00	423 554,00
Dot. Amortissements et provisions	19 253 652,99	13 544 139,73	13 951 455,88	12 810 768,25	11 744 394,33	13 831 422,27
Résultat net	16 907 258,20	17 961 945,00	18 194 601,31	18 123 283,52	17 389 692,88	13 689 607,32
Résultat distribué	7 261 976,40	7 261 976,40	6 916 168,00	7 607 784,80	6 916 168,00	6 195 756,60
RESULTAT PAR ACTION						
Résultat après impôt, participation,						
avant dot.amortissements, provisions	10,46	9,11	9,30	8,95	8,42	8,00
Résultat après impôt, participation						
dot. amortissements et provisions	4,89	5,19	5,26	5,24	5,03	3,98
Dividende attribué	2,10	2,10	2,00	2,20	2,00	1,80
PERSONNEL						
Effectif moyen des salariés	1 537	1 467	1 503	1 454	1 398	1 403
Masse salariale	45 201 061,57	43 175 804,57	43 492 978,36	41 128 274,28	38 218 783,32	37 388 071,10
Sommes versées en avantages sociaux						
(sécurité sociale, œuvres sociales)	18 335 130,59	18 148 384,87	19 155 401,64	18 220 929,64	16 048 741,76	15 569 569,04

## PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEF GENERALE MIXTE

#### Partie ordinaire

Approbation des comptes sociaux et consolidés

(Première à quatrième résolutions)

Les quatre premières résolutions portent sur :

- L'approbation des comptes : vous aurez à vous prononcer sur les comptes de la société mère SAMSE (première résolution) ainsi que sur les comptes consolidés du Groupe (deuxième résolution).
- L'affectation du résultat (troisième résolution) : le dividende distribué s'élèvera, si l'Assemblée décide comme cela lui est proposé, à 2,10 € par action. Le paiement sera effectué à compter du 19 juin 2015.
- L'approbation des conventions réglementées (quatrième résolution) : le détail de ces conventions figure dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

#### Composition du Conseil de Surveillance

(Cinquième résolution)

Dans la cinquième résolution, il vous est proposé de nommer un nouveau membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Marc Sint Nicolaas.

#### Jetons de présence

(Sixième résolution)

La sixième résolution vise à porter le montant annuel global des jetons de présence alloué au Conseil de Surveillance de 20 000 € à 24 000 €.

#### Avis sur les éléments de la rémunération du Directoire

(Septième à treizième résolutions)

Conformément aux recommandations du Code AFEP/MEDEF auquel la société se réfère, il vous est proposé d'émettre un vote consultatif favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014, au Directoire.

Un chapitre est consacré aux rémunérations des mandataires sociaux dans le Document de référence.

## Autorisation d'achat par la société de ses propres actions

(Quatorzième résolution)

La quatorzième résolution vise à renouveler l'autorisation donnée à la société de racheter ses propres actions conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce. Les achats pourront permettre d'animer le marché du titre de la société, de couvrir des plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale ou toute forme d'allocation destinée aux salariés et mandataires sociaux de la société et/ou des sociétés de son Groupe, de remettre des actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital, de réaliser des opérations de croissance externe, de réduire le capital social, de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

Le prix maximum d'achat est fixé à 150 € par action.

#### Partie extraordinaire

<u>Autorisation d'annulation d'actions rachetées</u> (Quinzième résolution)

Cette résolution a pour objet, conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce, d'autoriser la société à réduire le capital social dans la limite d'un montant total de 10 % du capital actuel sur une période de vingt-quatre mois, par voie d'annulation des actions acquises dans le cadre de la quatorzième résolution.

### Partie ordinaire

**Pouvoirs** 

(Seizième résolution)

Enfin, par la seizième résolution, nous vous demandons les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités.

### PROJET DE RESOLUTIONS

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution (Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2014) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes sociaux de la société, du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2014 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 16 907 258,20 €.

L'Assemblée Générale approuve, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à 71 513 € et qui ont donné lieu à une imposition de 23 838 €.

Deuxième résolution (Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2014) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes consolidés de la société et du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2014 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**Troisième résolution** (*Affectation du résultat et fixation du dividende*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, approuve les propositions du Directoire et décide d'affecter le résultat de l'exercice de la facon suivante :

- Bénéfice de l'exercice	16 907 258,20 €
- Report à nouveau de l'exercice antérieur	11 384 826,23 €
Soit un bénéfice distribuable de	28 292 084,43 €
- A la réserve facultative	10 000 000,00 €
<ul><li>A la réserve facultative</li><li>A la distribution d'un dividende de 2,10 € par action</li></ul>	10 000 000,00 € 7 261 976,40 €

La mise en paiement du dividende sera effectuée à compter du 19 juin 2015.

Si lors de la mise en paiement du dividende, la société détient, dans le cadre des autorisations données, une partie de ses propres actions, le montant correspondant aux dividendes non versés en raison de cette détention sera affecté au compte «Report à nouveau».

L'intégralité du montant distribué sera éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

Les dividendes mis en paiement par Samse au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende *	
2011	2,20 €	
2012	2,00 €	
2013	2,10 €	

\*pour les actionnaires personnes physiques, le montant du dividende perçu était éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts

**Quatrième résolution** (Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution (Nomination de Monsieur Marc Sint Nicolaas en qualité de membre du Conseil de Surveillance) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, décide de nommer, en qualité de membre du Conseil de Surveillance, Monsieur Marc Sint Nicolaas, pour une durée d'un an, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Sixième résolution (*Fixation du montant annuel des jetons de présence alloué aux membres du Conseil de Surveillance*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, sur proposition du Directoire, décide de porter de 20 000 € à 24 000 € le montant global annuel des jetons de présence alloué aux membres du Conseil de Surveillance. Ce montant, applicable à l'exercice en cours, sera maintenu jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

Septième résolution (Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Monsieur Olivier Malfait, Président du Directoire, au titre de l'exercice clos) - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur Olivier Malfait, Président du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2014, au chapitre 3.6.

Huitième résolution (Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Monsieur François Bériot, Vice-Président du Directoire, au titre de l'exercice clos) - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur François Bériot, Vice-Président du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2014, au chapitre 3.6.

Neuvième résolution (Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Monsieur Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire au titre de l'exercice clos) - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur Jean-Jacques Chabanis, membre du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2014, au chapitre 3.6.

Dixième résolution (Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Monsieur Laurent Chameroy, membre du Directoire au titre de l'exercice clos) - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur Laurent Chameroy, membre du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2014, au chapitre 3.6.

Onzième résolution (Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Monsieur Philippe Gérard, membre du Directoire au titre de l'exercice clos) - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur Philippe Gérard, membre du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2014, au chapitre 3.6.

Douzième résolution (Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Monsieur Christophe Lyonnet, membre du Directoire au titre de l'exercice clos) - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur Christophe Lyonnet, membre du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2014, au chapitre 3.6.

Treizième résolution (Avis de l'Assemblée Générale Ordinaire sur les éléments de rémunération due ou attribuée à Monsieur Jérôme Thfoin, membre du Directoire au titre de l'exercice clos) - L'Assemblée Générale, consultée en application du Code AFEP/MEDEF de gouvernance d'entreprise des sociétés cotées (paragraphe 24.3), et statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée à Monsieur Jérôme Thfoin, membre du Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils figurent dans le Document de Référence 2014, au chapitre 3.6.

**Quatorzième résolution** (Autorisation d'achat par la société de ses propres actions) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Ordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce, le Directoire à acquérir des actions de la société en vue de :

- · l'animation du marché du titre au travers d'un contrat de liquidité établi conformément à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- · la cession ou l'attribution d'actions aux salariés du Groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment en cas d'exercice d'options d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions existantes, ou par cession et/ou abondement dans le cadre d'une opération réservée aux salariés ;
- · la remise d'actions à l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la société ;
- · la conservation des actions en vue de leur remise ultérieure (à titre d'échange ou de paiement ou autre) dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- · la mise en œuvre de toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers ;
- · l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés, sous réserve de l'autorisation de réduire le capital social donnée par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée fixe le nombre maximum d'actions à acquérir à 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente Assemblée Générale (soit, à titre indicatif 345 808 actions sur la base du capital au 31 décembre 2014, dernière date du capital constaté). Compte tenu des 10 743 actions propres déjà détenues à cette date par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 335 065 actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 150 € par action soit un montant maximal d'achat de 50 259 750 €.

L'acquisition, la conservation, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués, en une ou plusieurs fois, par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.

L'autorisation est valable pour une durée maximale de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée Générale et met fin à celle décidée par l'Assemblée Générale du 6 mai 2014.

Tous pouvoirs sont conférés au Directoire, avec faculté de subdélégation, pour mettre en œuvre la présente résolution.

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Quinzième résolution (*Autorisation d'annulation d'actions rachetées*) - L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité d'une Assemblée Extraordinaire, connaissance prise du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, autorise le Directoire, conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce, à annuler les actions propres de la société acquises en vertu des autorisations données par l'Assemblée Générale, selon les modalités suivantes :

- le Directoire est autorisé à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L.225-209 du Code de commerce, dans la limite de 10 % du capital, sur une période de vingtquatre mois, à compter de la présente Assemblée, et à procéder à due concurrence aux réductions de capital social;
- la différence entre le prix d'achat des titres annulés et leur valeur nominale sera imputée sur les primes et réserves disponibles ;

- le Directoire disposera des pouvoirs nécessaires, avec faculté de subdélégation, pour fixer les conditions de cette ou de ces annulations, pour accomplir tous actes, formalités, déclarations en vue d'annuler les actions et de rendre définitives les réductions de capital et pour modifier les statuts en conséquence;
- la présente autorisation est valable pour une période de dix-huit mois à compter de la présente Assemblée et met fin à celle décidée par l'Assemblée Générale du 6 mai 2014.

#### De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

**Seizième résolution** (*Pouvoirs*) - L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée pour accomplir toutes formalités légales ou administratives.

## DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS

### Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 7 Mai 2015 SAMSE

Je soussigné (e):		
NOM ET PRENOM		
ADRESSE POSTALE		
ADRESSE MAIL		
Propriétaire de	actions nominatives,	
Propriétaire de	actions au porteur,	
de la société SAMSE		
Reconnais avoir reçu les document R.225-81 du Code de commerce,	s afférents à l'Assemblée	Générale précitée et visés à l'article
Demande l'envoi de documents et r	enseignements visés par	l'article R.225-83 du Code de commerce
Fait à	le	2015
	Signature :	

Conformément à l'article R.225-88 du Code de commerce les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la société l'envoi des documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 dudit Code, à l'occasion de chacune des Assemblées Générales ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande.

Cette demande est à retourner à SAMSE Service des Assemblées, à l'attention de MARTINE VILLARINO CS 70020 - 2 rue Raymond Pitet - 38100 Grenoble